

# CRÉDIT AGRICOLE INTERNATIONAL

**P.2 INDE**, un développement progressif mais solide

**P.3 LES CLÉS DE LA SORTIE DE CRISE ESPAGNOLE**

**P.4 Groupe Aurela COUPEZ !**

**FICHE L'ÉVOLUTION DES PROCÉDURES DOUANIÈRES**

**POINT DE VUE**

## L'internationalisation du yuan : le sens de l'histoire

**L**a Chine est aujourd'hui la deuxième économie mondiale par la taille de son PIB, et la première puissance exportatrice. L'internationalisation du yuan suit logiquement et elle est en marche.

La Banque centrale chinoise a commencé à passer des accords avec d'autres Banques centrales à partir de 2008 ; onze pays, principalement asiatiques, peuvent aujourd'hui bénéficier de lignes en yuan pour faciliter leurs échanges commerciaux. Le gouvernement a mis en place l'année suivante un programme pilote permettant aux exportateurs et aux importateurs de plusieurs villes et provinces de libeller leurs échanges commerciaux internationaux en yuan ; il pourrait être étendu prochainement à l'ensemble du pays. Les institutions financières étrangères sont autorisées depuis l'an passé à opérer directement sur le marché obligataire chinois. Et il y a bien sûr Hong Kong, incontournable, où le marché obligataire et les dépôts bancaires en yuan sont en très forte croissance. La devise chinoise pourrait ainsi jouer assez rapidement un rôle régional. Mais il faudra plusieurs années avant qu'elle ne surpasse l'Euro et sans doute deux à trois décennies avant qu'elle ne rivalise avec le billet vert.

C'est d'abord une question de volonté de la part de Pékin. L'essor de la monnaie chinoise sur la scène internationale suppose qu'elle puisse s'échanger librement et à un prix déterminé par le marché. Le yuan n'est aujourd'hui ni pleinement convertible, ni flottant. Bien sûr, cette volonté existe. L'internationalisation du yuan est dans l'intérêt de la Chine. Pour Pékin, c'est avant tout, une réponse à des intérêts économiques : élargir les possibilités de financement en yuan à un moment où les besoins de l'État, pressé par le vieillissement de la population, devraient commencer à croître ; réduire la dépendance vis-à-vis du dollar ; renforcer les liens commerciaux avec les pays de

l'ASEAN ; légaliser et mieux contrôler la circulation du yuan dans les pays frontaliers. Pour les agents privés, c'est un coût moindre sur les transactions internationales et la possibilité d'accéder à des sources de financement plus importantes et plus diversifiées. Mais Pékin ne veut pas non plus aller trop vite. Les contrôles exercés sur les moyens de financement et sur le taux de change sont au cœur de sa politique d'industrialisation.

C'est aussi une question de confiance. Pour que le yuan puisse servir de réserve de valeur, Pékin se doit de mener une politique suffisamment claire et à même d'assurer la stabilité économique et politique. Ce n'est aujourd'hui pas complètement le cas. L'absence de règles de droit clairement énoncées et respectées, la corruption et le clientélisme jettent un premier voile.

La dynamique de croissance extrêmement soutenue, mais régulièrement au bord de la surchauffe, l'existence de surcapacités de production, le surendettement des collectivités locales, et l'engagement forcé des banques d'État sur des acteurs parfois fragiles soulèvent légitimement la question du risque de crise. L'absence de contre-pouvoirs, combinée à la montée des inégalités, forment quant à eux un cocktail social potentiellement explosif. Et il faut encore évoquer le risque de protectionnisme qui accompagne la montée en puissance de la Chine.

Le 12<sup>e</sup> plan quinquennal présenté en mars dernier laisse entrevoir une sortie par le haut sur plusieurs de ces points. Mais l'histoire de l'internationalisation du yuan reste à écrire...

**L'essor du yuan suppose sa libre convertibilité**

**Sylvain Laclias**  
Économiste, Crédit Agricole

# HORIZONS Inde, un développement progressif mais solide

**A** lors que les économies des pays développés traversent encore la zone de turbulence engendrée par la crise financière de 2008, l'Inde apparaît aujourd'hui comme un pôle de croissance et de stabilité. Le « rêve » indien de pouvoir afficher un taux de croissance supérieur à celui du grand rival chinois est peut-être en passe de se réaliser ! Les réformes entreprises et l'ouverture progressive sur l'extérieur ont permis à l'Inde d'émerger sur la scène mondiale pour devenir aujourd'hui la dixième économie, juste derrière le Canada et devant la Russie.

Cette réussite économique indéniable n'est bien sûr pas sans revers : la progression du revenu par habitant est très inégale (près de 40 % de la population serait encore en deçà du seuil de pauvreté) ; le secteur agricole est peu

productif ; les infrastructures, en dépit des progrès récents, sont largement déficientes et font obstacle à la croissance ; les administrations publiques sont inefficaces et trop souvent corrompues. Les défis à relever ne manquent pas !

**Des secteurs porteurs** L'un des vecteurs importants du développement économique de la période récente a été l'émergence, essentiellement grâce à l'initiative privée, de secteurs particulièrement dynamiques. L'exemple le plus visible est celui des Services Informatiques et Business Process Outsourcing (BPO) avec à la fois des acteurs indiens devenus globaux (Infosys, Tata Consultancy, Wipro...) et un nombre considérable de sociétés multinationales qui ont installé en Inde des centres de production et de développement. On peut aussi mentionner : le secteur des composants automobiles et celui de l'industrie pharmaceutique où des laboratoires indiens se sont spécialisés avec succès dans la fabrication des médicaments génériques.

Mais l'Inde est aussi et surtout un marché intérieur aux besoins considérables en biens d'équipements : matériel électrique, télécommunications, pétrochimie, sidérurgie, métallurgie etc. Tous les grands groupes mondiaux dans ces secteurs ont fait de l'Inde une priorité, y compris les nouveaux venus chinois dont l'offre est particulièrement compétitive dans le matériel électrique et les télécoms. L'émergence progressive d'une classe

moyenne – plus de 50 millions de personnes – ouvre également des horizons intéressants dans le domaine des biens de consommation (produits alimentaires, cosmétiques). L'ouverture probable et prochaine du secteur de la grande distribution aux acteurs étrangers devrait faciliter cette évolution.

**Une présence française encore en demi-teinte** Plus de 300 sociétés françaises de toutes tailles sont implantées en Inde et y emploient environ 175 000 personnes. La France figure ainsi au 10<sup>e</sup> rang des investisseurs étrangers.

Pourtant avec seulement 1,5 % de part de marché à l'import comme à l'export (le commerce bilatéral a atteint 7 milliards d'euros en 2010), les français ne savent pas toujours comment appréhender ce pays très tourné vers la demande nationale. Les PME préfèrent souvent l'aborder avec un partenaire local, il est donc crucial de bien évaluer la valeur du partenaire potentiel tant sur le plan commercial que financier.

**Le Crédit Agricole en Inde** Le groupe est présent depuis une trentaine d'années au travers du réseau de Crédit Agricole CIB implanté à Bombay, Delhi, Chennai, Ahmedabad, Bangalore et Pune, du courtier CLSA et d'Amundi (gestion d'actifs) en partenariat avec la première banque indienne State Bank of India (26 000 agences). CA-CIB Inde traite l'ensemble des opérations bancaires, tant en devises qu'en roupie indienne. Les entreprises françaises et européennes trouveront donc en Inde, auprès du Crédit Agricole, les réponses à leurs besoins.

## À SAVOIR

Le choix d'un partenaire local n'est pas une obligation mais peut s'avérer utile.

Les procédures administratives et comptables sont lourdes et parfois complexes.

Pour une implantation industrielle, il faut prendre en compte les difficultés d'alimentation en eau potable et électricité ainsi que de transport (accès au réseau routier ou ferré, proximité d'un port).

L'accès au crédit bancaire est relativement facile mais onéreux (taux d'intérêt élevés). Couvertures de risque de taux et de change sont disponibles mais le contrôle des changes nécessite des documents justificatifs.

## CHIFFRES CLÉS

**SUPERFICIE :**  
3,3 MILLIONS DE KM<sup>2</sup>  
(6 FOIS LA FRANCE)

**POPULATION :**  
1,185 MILLIARDS  
ENVIRON (L'INDE  
DEVRAIT DÉPASSER  
LA CHINE EN 2030)

**PIB :** 1 380 MILLIARDS  
D'USD (2009-2010)  
AGRICULTURE : 17,5 %  
INDUSTRIE : 27,9 %  
SERVICES : 54,6 %

**PIB PER CAPITA :**  
1 180 USD (2009-2010)

**NOMBRE DE  
TÉLÉPHONES  
PORTABLES :**  
791 MILLIONS

**NOMBRE  
D'UTILISATEURS  
INTERNET :**  
100 MILLIONS

Michel Roy et Philippe Gresinski

SCO Inde et délégué Asie Pacifique Crédit Agricole

# ÉCONOMIE Les clés de la sortie de crise espagnole

3

## Un enjeu économique stratégique pour l'Euro

L'Espagne est depuis 2008 associée à la Grèce, au Portugal et à l'Irlande au sein du peu glorieux groupe des PIGS, acronyme formé à partir des initiales de ces 4 pays de l'Union européenne susceptibles de mettre à mal la stabilité monétaire compte tenu de leur manque de discipline fiscale, de leur niveau de chômage élevé et du déficit récurrent de la balance commerciale de chacun d'entre eux.

À l'heure où nous écrivons cet article, l'Espagne est le seul de ces 4 pays à ne pas encore avoir fait appel à un plan international d'aide financière, et suscite bien sûr la crainte des marchés internationaux en raison du poids de son économie. Son PIB (environ 9% du PIB européen, le 5<sup>e</sup> en taille) représente un peu moins du double des 3 autres pays réunis, et les tensions sur le marché de la dette souveraine pèsent durablement sur le prix et les conditions de son refinancement, alimentant les rumeurs d'un recours possible à un plan d'aide financière dont l'ampleur menacerait l'avenir de l'euro.

L'analyse des conditions de sortie de crise de ce pays clé de l'Union européenne revêt du coup un caractère primordial. L'examen critique de la situation actuelle, qui met en lumière les facteurs explicatifs de la plus grave crise économique traversée par le pays depuis le retour de la démocratie en 1978, doit s'accompagner d'une mise en perspective des réformes lourdes engagées pour restaurer la croissance de l'économie espagnole.

## Un état des lieux qui appelle une réaction forte

Longtemps présenté comme le bon élève de l'économie européenne, l'Espagne a subi de plein fouet les effets du retournement de la conjoncture économique mondiale en 2007, révélant des faiblesses intrinsèques qu'avait masqué l'envolée du secteur immobilier et de la construction, véritable produit dopant de la croissance espagnole : faible compétitivité, rigidité du marché du travail, mauvaise répartition des responsabilités entre gouvernement central et régions, évasion fiscale, dépendance vis-à-vis des énergies fossiles, inadéquation de l'offre touristique aux nouveaux besoins du marché.

Avec un taux de chômage officiel supérieur à 20%, un taux de croissance négatif en 2010 (-0,1%), un déficit des finances publiques supérieur à 10% pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, l'Espagne présente aujourd'hui l'un des plus mauvais bilans économiques en Europe, même si les signes d'un retournement progressif se font jour en

2011. Ainsi la croissance du PIB redeviendrait positive pour la première fois depuis 2007 avec une prévision officielle à 0,5%, l'un des plus faibles taux de l'UE toutefois, le déficit des finances publiques serait ramené à 6% mais sans dégrèvement du chômage.

## Les clés du redressement : réformes structurelles et ajustement fiscal

Avec un tel bilan, l'Espagne doit absolument réussir ses réformes structurelles et son ajustement fiscal pour espérer une sortie de crise, c'est-à-dire un retour à une croissance durable aux alentours de 2%, que les principaux économistes du pays envisagent en 2014 pour les plus optimistes ou en 2016/2017 pour les autres. Le cap a été fixé avec vigueur par le gouvernement Zapatero, en place depuis 2004, mais qui avait tardé à prendre la mesure de la crise suscitant l'inquiétude des instances européennes puis leurs exigences de voir le pays infléchir de manière nette sa politique économique.

Le train de mesures mis en place est à la hauteur des attentes. Parmi les plus emblématiques, la réforme complète du système financier, la réduction drastique des dépenses de l'État, la retraite à 67 ans, la réduction des salaires des fonctionnaires de 5% et la renégociation de tous les accords fiscaux passés avec chacune des 17 communautés régionales espagnoles, toutes très déficitaires.

Parmi ces réformes, celle du secteur financier est primordiale, parce qu'elle est centrale pour assurer une reprise franche de la croissance, au moment où les banques doivent absorber environ 150 milliards d'euros de provisions liées aux dépréciations d'actifs immobiliers (soit un peu moins que la totalité de leurs fonds propres !).

Le gouvernement concentre tous ses efforts sur les Caisses d'Épargne, dont la moitié en faillite doit être nationalisée avant retour à meilleure fortune, et l'autre moitié opérer des fusions pour grandir et survivre. Ces Caisses représentent la moitié du secteur financier et sont le poumon des économies régionales : de leur redressement dépend la capacité des banques à prêter demain et assurer la création nette d'emplois et la croissance qui font tant défaut aujourd'hui.

## Une cure d'austérité

Laurent Garaffini

Crédit Agricole Leasing & Factoring

## RENCONTRE Groupe Aurela Coupez !

Pour Marcel Torrents, tout commence en 2004, lorsque qu'il quitte son poste dans l'industrie et rachète, par LBO, une société grenobloise spécialisée dans les interrupteurs et sectionneurs électriques pour lignes à haute tension. Elle est de taille raisonnable, dans un métier qu'il connaît bien et travaille déjà à l'international. L'aventure commence...



### En quoi consiste votre cœur de métier ?

**Marcel Torrents (président-directeur général).** L'interrupteur coupe le courant, le sectionneur sécurise cette interruption. En effet, quand on coupe le courant sur des lignes haute tension, comme celles qui alimentent les trains, il reste des courants statiques assez puissants, dangereux pour ceux qui doivent intervenir. Nos appareils vident les câbles ce qui permet de travailler en toute sécurité. Sur les réseaux ferroviaires, ces appareils sont installés tous les 25 kilomètres afin de ne pas interrompre la circulation des trains sur toute une ligne, si un incident se produit. Aurela développe également d'autres activités à travers ses filiales, comme l'ingénierie informatique ou l'électronique qui apportent leur savoir-faire au groupe et à leurs clients propres.

### Vous vous êtes développé très vite en Chine. Quelle est votre expérience de ce marché ?

**M.T.** Quand j'ai racheté la société, elle avait déjà un agent en Chine. Ce pays est le premier marché mondial de ferroviaire, il fallait faire plus. J'ai donc recruté une personne très motivée qui s'est installée là-bas en 2006. Elle a loué

une usine, recruté du personnel, commencé à négocier des contrats. L'équilibre financier a été atteint au bout de 5 ans. Il faut accepter de prendre du temps, savoir s'appuyer sur des gens de confiance. La Chine, c'est loin ! C'est un pays moderne où la concurrence est redoutable. L'administration est très mouvante, interprète les textes. On ne comprend pas toujours les règles, mais il faut les accepter. Mais à vrai dire, aujourd'hui, tous les pays du monde sont difficiles et très concurrentiels !

### Comment avez-vous choisi vos deux autres pays de développement ?

**M.T.** À peu près en même temps que la Chine, nous avons abordé le marché espagnol. C'est le premier pays européen en kilomètres de lignes de chemin de fer ! Il y avait un seul opérateur dans notre spécialité qui gagnait beaucoup d'argent... Aujourd'hui, nous avons une usine d'assemblage locale qui nous permet notamment d'avoir accès aux financements publics espagnols pour exporter... en Chine ! Quant à l'Allemagne, notre implantation commerciale nous rapproche de nos clients, les constructeurs les plus importants au monde que sont Alstom, Siemens, Bombardier...

## CHIFFRES CLÉS

CHIFFRE D'AFFAIRES 2010 :  
**28 M€**  
DONT LA MOITIÉ À  
L'INTERNATIONAL

EFFECTIFS DU GROUPE  
**210 PERSONNES**  
DONT 60 EN CHINE,  
6 EN ESPAGNE,  
2 EN ALLEMAGNE

### Quel appui avez-vous trouvé au Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes ?

**M.T.** D'abord, ils ont cru en notre projet et ils m'ont aidé à financer l'acquisition de départ. Mais surtout, c'est le Crédit Agricole qui nous accompagne le mieux à l'international. Pas seulement par les services financiers qu'ils assurent (comme les cautionnements internationaux, ce que très peu de banques font). Pas seulement en répondant à nos importants besoins en fonds de roulement. Mais par la connaissance qu'ils ont, grâce à leur réseau, des pays où nous allons et le soutien pas à pas qu'ils nous accordent. Ils nous ont beaucoup aidés à comprendre les contraintes locales, dont nous n'étions pas familiers. Ils connaissent les besoins d'une PME, qui sont complexes, même quand la croissance est à deux chiffres !

CRÉDIT  
INTERNATIONAL  
AGRICOLE

#### CRÉDIT AGRICOLE

INTERNATIONAL est édité trimestriellement par le GIE GECAM - Fédération nationale du Crédit Agricole, 48 rue La Boétie, 75008 Paris, tél. 01 49 53 43 23

#### Directeur de la publication

Bertrand Corbeau  
Rédacteur en chef  
Matthieu Boraud

#### Comité éditorial

E. Boucquey, CR Aquitaine ;  
R. Boullé, CA CIB ; É. Enon,  
CR de l'Anjou et du Maine ;  
C. Eydoux, CA CIB ; L. Garaffini,  
CA Leasing et Factoring ;  
H. Givélet, CR Centre France ;  
A. Hemery, CR du Finistère ;  
J. Oppermann, CR Centre-est ;  
D. Paquez, CR Nord de France ;  
C. Piqueret, CR Val de France ;  
N. Renaut, Casa ; P. Staehly,  
CR Alsace Vosges

#### Réalisation et direction technique

Paragramme

#### Impression

I & D - Dépôt légal : juin 2011

#### Abonnements

Caisses régionales de Crédit Agricole.

# L'évolution des procédures douanières

## LA DÉCLARATION D'ÉCHANGES DE BIENS

L'établissement de ce document demeure la seule formalité douanière obligatoire dans les échanges de marchandises (communautaires et en provenance de pays tiers après dédouanement) entre pays membres de l'Union européenne. Il répond à un double objectif : l'établissement des statistiques du commerce extérieur et la surveillance du respect des règles fiscales concernant la TVA. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, de nouvelles règles s'appliquent aux entreprises françaises qui établissent des déclarations d'échanges de biens (DEB) à l'expédition ou à l'introduction. Une seule déclaration remplace les deux documents simplifiés et détaillés qui étaient à servir auparavant. À l'expédition, des données fiscales (N° TVA vendeur ou acquéreur, montant facturé HT, régime) doivent être communiquées jusqu'à 460 000 euros de ventes. Au delà de ce montant, des données statistiques (nomenclature douanière du produit, pays de destination ou de provenance, masse nette, mode de transport, nature de la transaction, département de destination des produits) se rajoutent. En dessous de 460 000 euros d'achats, aucune DEB ne sera due à l'introduction, cependant les rubriques statistiques et fiscales devront être servies lorsque le montant des introductions réalisées sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année précédente, dépasse ce seuil.

## LE STATUT D'EXPORTATEUR AGRÉÉ POUR LA CERTIFICATION DE L'ORIGINE SUR FACTURE

Ce statut qui remplace le certificat de circulation EUR 1 permet de justifier de l'origine préférentielle pour toutes les marchandises qui sont exportées vers des pays qui ont conclu un accord avec l'UE, et de pouvoir bénéficier d'une exonération totale ou partielle des droits de douane à l'arrivée.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier, la Corée du Sud n'accepte que la déclaration d'origine sur facture comme document justificatif de l'origine préférentielle. Aussi, les exportateurs qui veulent faire bénéficier leurs clients coréens d'avantages tarifaires, devront avoir obtenu ce statut avant cette date. Suivant leur localisation, ils sont invités à contacter les Pôles Action Économique des

directions régionales des douanes de rattachements qui se chargeront d'étudier avec eux les modalités d'établissement de leurs demandes.

## LE STATUT D'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AGRÉÉ (OEA)

Face à la recrudescence du risque terroriste, les États membres ont souhaité renforcer la sécurisation de la chaîne logistique internationale, sans pénaliser le commerce légitime.

Le statut OEA, reconnu dans les 27 États membres, permet de distinguer les opérateurs communautaires les plus fiables, dans une logique de labellisation qualité.

Trois certificats sont proposés : AEOC (simplifications douanières), AEOS (sûreté/sécurité) et AEOF (cumul des deux précédents).

## LES AVANTAGES DU STATUT POUR L'OPÉRATEUR

**Certificat AEOC** : le titulaire bénéficie de taux réduits de contrôle et sa qualité d'OEA est prise en compte dans l'attribution de simplifications et facilitations douanières (procédure simplifiée de dédouanement, autorisation unique communautaire, exportateur agréé...).

*NB* : lors de l'entrée en vigueur du futur code des douanes communautaire, l'attribution de l'ensemble des simplifications sera liée à l'obtention du certificat AEOC.

**Certificat AEOS** : le titulaire peut transmettre sa déclaration sommaire d'entrée sur la base d'informations réduites, est informé par le service des douanes d'un contrôle physique au titre de la sûreté-sécurité avant l'arrivée des marchandises et peut sous condition choisir le lieu où ses marchandises devront faire l'objet d'un contrôle.

*NB* : Ce certificat fait l'objet d'une reconnaissance mutuelle avec le Japon, la Suisse et la Norvège. Des négociations sont en cours avec les États-Unis et la Chine.

## LES CRITÈRES D'OCTROI ET MODALITÉS DE DÉLIVRANCE

**Le statut OEA** est délivré sur la base du n° SIREN. Toute entreprise peut demander à en bénéficier.

**Pour le certificat AEOC** les critères suivants sont requis : absence de condamnation pénale grave liée à l'activité du demandeur, antécédents satisfaisants en matière de



respect des exigences douanières, accessibilité aux écritures douanières et de transport, solvabilité financière assurée sur les trois dernières années.

**Le certificat AEOS** est délivré sur les bases ci-après : respect de normes strictes en matière de protection contre les intrusions dans les bâtiments et zones logistiques, engagement de l'opérateur à fiabiliser ses partenaires de la chaîne logistique internationale, existence d'un programme de sensibilisation à la sécurité et contrôle des employés appelés à occuper des postes sensibles au plan de la sécurité.

*NB : des aménagements sont prévus pour les PME/PMI.*

## LA GESTION DE LA DEMANDE ET DE L'AUDIT

La demande est établie sous forme dématérialisée sur le portail Pro.douane. (<https://pro.douane.gouv.fr/>). Elle est accompagnée du questionnaire d'autoévaluation et doit couvrir l'ensemble des sites concernés par la chaîne logistique internationale. Les audits sont réalisés sur la base de lignes directrices définies au niveau communautaire.

## LA TÉLÉPROCÉDURE GAMM@

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, tous les mouvements intracommunautaires de produits soumis à accise en suspension de droits sont effectués de manière dématérialisée *via* la téléprocédure GAMM@ (gestion de

l'accompagnement des mouvements de marchandises soumises à accises).

Elle propose une adhésion facilitée :

– création d'un compte [pro.dou@ne](mailto:pro.dou@ne) : <https://pro.douane.gouv.fr>

– dépôt d'un formulaire d'adhésion auprès du service des douanes) et

– connexion adaptées :

– DTI : saisie des données directement sur le formulaire en ligne ;

– DTI+ : saisie dans le système informatique privé et importation des données en relation avec GAMM@ ;

– EDI : saisie des données directement dans le système de l'opérateur puis versées dans GAMM@ via un prestataire EDI.

Elle combine les avantages d'un système simple, sur et rapide :

– attribution d'un numéro par la téléprocédure valant validation du document ;

– vérification de l'identité des partenaires commerciaux et leur aptitude à recevoir les produits ;

– transmission des informations du document d'accompagnement en temps réel ;

– établissement en ligne du certificat de réception de la marchandise.

GAMM@ permet d'accélérer le traitement des formalités à la circulation tout en réduisant les coûts de gestion au moyen de leur dématérialisation.

**Pôle Action Économique,**  
*de la direction régionale des douanes de Mulhouse*

**Pour toute information complémentaire,**  
consulter [www.douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr)

EN  
BREF

### Rentrée internationale en Franche Comté

– Journées « garanties internationales » organisées le 19 septembre à Besançon et le 20 septembre à Vesoul avec la CCI international et animées par le président de CREDIMPEX.

– Journée MAGHREB organisée le 22 septembre à Besançon avec la CCI international de Franche Comté et en présence du délégué Crédit Agricole Maghreb.

### 3<sup>e</sup> édition de l'International Connecting Day

Le Crédit Agricole Atlantique Vendée participera le 6 octobre à Nantes à cet événement qui réunit 1250 participants. Ateliers et rendez-vous avec des experts sont notamment au menu de cette journée incontournable pour réussir un projet à l'international.

### Plus de lourdeur administrative pour les Bureaux de Représentation (Rep) en Chine

Pékin est devenu beaucoup plus vigilant sur l'activité de ces bureaux qui pour certains débordait sur des opérations commerciales.

Une réglementation applicable depuis mars 2011 entraîne des procédures plus contraignantes. En plus d'imposer un nombre maximum d'employés

étrangers (Hong Kong et Taiwan compris) et d'augmenter le taux d'imposition, il est, entre autres, demandé des lettres de notoriété émises par les banques. Ce document doit ensuite être notarié puis certifié par l'ambassade de Chine.

